

RCS : ST BRIEUC

Code greffe : 2202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST BRIEUC atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00253

Numéro SIREN : 790 463 475

Nom ou dénomination : LOUARMOR

Ce dépôt a été enregistré le 22/11/2017 sous le numéro de dépôt 618

LOUARMOR
Société par actions simplifiée au capital de 48 000 euros
Siège social : 21 boulevard de la Gare, 22600 LOUDEAC
790463475 RCS SAINT BRIEUC

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2015

Proposition de la résolution d'affectation
du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à - 1 337 071 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : **- 1 337 071 euros**

- En totalité au compte " report à nouveau ", soit **- 1 337 071 euros**
qui s'élève ainsi à la somme de - 2 843 832 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

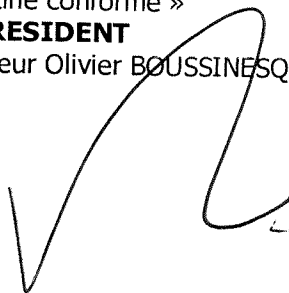
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 juin 2015

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

« Certifié conforme »

LE PRESIDENT

Monsieur Olivier BOUSSINESQ



Désignation de l'entreprise : <u>SAS LOUARMOR</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>21 BOULEVARD DE LA GARE</u>		22600 LOUDEAC	
Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>7 9 0 4 6 3 4 7 5 0 0 0 2 6</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, <u>31/12/2014</u>	
		N-1 <u>31/12/2013</u>	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (I)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATIS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS LOUARMOR

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 48....000.....)	DA	48 000	48 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(1 506 761)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 337 071)	(1 506 761)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(2 795 832)	(1 458 761)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 732 283	1 724 063
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1 086	517
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 721 045	3 002 376
	Dettes fiscales et sociales	DY	310 956	282 556
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	6 645	6 436
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	5 772 015	5 015 947
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 976 183	3 557 186
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 772 015	5 016 464
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS LOUARMOR

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	11 093 439	FB		FC	11 093 439	9 366 093			
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF					
		FG	129 862	FH		FI	129 862	76 481			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	11 223 301	FK		FL	11 223 301	9 442 574			
	Production stockée*					FM					
	Production immobilisée*					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	14 978	16 534			
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 575	1 564			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	11 240 855	9 460 672		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	9 544 798	9 624 813		
	Variation de stock (marchandises)*						FT	105 090	(1 383 510)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	17 704	17 270		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	1 054 089	1 006 427		
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	120 721	156 590		
	Salaires et traitements*						FY	854 271	765 800		
	Charges sociales (10)						FZ	277 803	221 069		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions							GA	440 083	354 846
									GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	1 606	3 390
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
	Autres charges (12)						GE	30 201	24 295		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	12 446 367	10 790 990		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(1 205 512)	(1 330 318)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	3 439	1 277		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	3 439	1 277		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	171 087	78 970		
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	171 087	78 970		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(167 648)	(77 693)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(1 373 160)	(1 408 011)			

Désignation de l'entreprise : SAS LOUARMOR

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	48 109			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	850	550		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	48 959	550		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	55 897			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		99 300		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	55 897	99 300		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(6 938)	(98 750)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(43 027)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	11 293 253	9 462 499		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	12 630 324	10 969 260		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(1 337 071)	(1 506 761)		
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	HY	IG			
						produits de locations immobilières
	(3) Dont {	HP	HQ			
						- Crédit bail mobilier *
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	IJ			
						- Crédit bail immobilier
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IK				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	HX				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	A1	11 588	16 534		
	(9) Dont transferts de charges	A2				
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A3				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A4				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)					
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise : SAS LOUARMOR

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
									Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement							TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles							TOTAL II	KD	54 103	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains								KG	11 542	KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9					KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1					KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			Dont Composants	M2			KP	308 497	KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3			KS	199 123	KT		KU	5 000
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *						KV	859 122	KW		KX	5 440	
		Matériel de transport *						KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	492	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours								LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes								LK		LL		LM	
	TOTAL III								LN	1 378 777	LO		LP	10 440
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G		8M		8T	
	Autres participations								8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés								1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières								1T		1U		1V	65 143
	TOTAL IV								LQ		LR		LS	65 143
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								ØG	1 432 879	ØH		ØJ	75 582	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				par virement de poste à poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence à poste 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice à poste 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	54 103	IX	54 103	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	11 542	LZ	11 542	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH	308 497	MI	308 497	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	204 123	ML	204 123	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	864 562	MO	864 562	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	492	MU	492	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IV		NG		NH	1 389 216	NI	1 389 216	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW	
		Autres participations		IO		OX		OY		OZ	
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	65 143	2G	65 143		
TOTAL IV		I3		NJ		NK	65 143	2H	65 143		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK		OL	1 508 462	OM	1 508 462	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CABINET OCEANE PME

Désignation de l'entreprise : SAS LOUARMOR

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	823	PF	1 037	PG		PH	1 860
Terrains		PI	1 170	PJ	1 602	PK		PL	2 772
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	82 770	PW	102 161	PX		PY	184 931
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	42 672	QA	53 529	QB		QC	96 201
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	227 059	QE	281 589	QF		QG	508 648
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	133	QM	165	QN		QO	298
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	353 805	QV	439 046	QW		QX	792 851
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	354 628	ØP	440 083	ØQ		ØR	794 711

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6						R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4						S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1						T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U7						U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V5						V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W3						W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	X1						X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8						X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO						NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						NV
Total général non venté (NP + NQ + NR)	NW		Total général non venté (NS + NT + NU)	NY		Total général non venté (NW - NY)	NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

CABINET OCEANE PME

Désignation de l'entreprise : SAS LOUARMOR

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
Provisions pour dépréciation	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
	Sur stocks et en cours	06	07	08	09
		6N	6P	6R	6S
		6T	6U	6V	6W
		6X	6Y	6Z	7A
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL III	7C	UB	UC	UD
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF	
			UG	UH	
			UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS LOUARMOR

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	65 143	UV	65 143	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	363		363						
	Autres créances clients	UX	20 264		20 264						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	62		62						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	43 027		43 027					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	47 104		47 104					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	3 977		3 977					
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	110 540		110 540						
	Charges constatées d'avance	VS	79 934		79 934						
	TOTAUX		VT	370 413	VU	370 413	VV				
RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 721 045		3 721 045						
Personnel et comptes rattachés		8C	85 082		85 082						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	144 920		144 920						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	9 017		9 017						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	71 937		71 937						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	1 732 283		1 732 283						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	6 645		6 645						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	5 770 929	VZ	5 770 929						
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 976 182.52 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 11 223 300.96 Euros et dégageant un déficit de 1 337 071.18- Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction de l'impôt sur les sociétés un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi). La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le montant du CICE est de 43027 euros.

Le CICE a été utilisé à l'investissement et à l'amélioration du fonds de roulement

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	54 103		
Terrains	11 542		
Installations générales agencements aménagements des constructions	308 497		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	199 123		5 000
Installations générales agencements aménagements divers	859 122		5 440
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	492		
TOTAL	1 378 777		10 440
Prêts, autres immobilisations financières			65 143
TOTAL			65 143
TOTAL GENERAL	1 432 879		75 582

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			54 103	54 103
Terrains			11 542	11 542
Installations générales agencements aménagements constr.			308 497	308 497
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			204 123	204 123
Installations générales agencements aménagements divers			864 562	864 562
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			492	492
TOTAL			1 389 216	1 389 216
Prêts, autres immobilisations financières			65 143	65 143
TOTAL			65 143	65 143
TOTAL GENERAL			1 508 462	1 508 462

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	823	1 037		1 860
Terrains	1 170	1 602		2 772
Installations générales agencements aménagements constr.	82 770	102 161		184 931
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	42 672	53 529		96 201
Installations générales agencements aménagements divers	227 059	281 589		508 648
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	133	165		298
TOTAL	353 805	439 046		792 851
TOTAL GENERAL	354 628	440 083		794 711

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 037				
Terrains	1 602				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	102 161				
Instal.techniques matériel outillage indus.	53 529				
Instal.générales agenc.aménag.divers	281 589				
Matériel de bureau informatique mobilier	165				
TOTAL	439 046				
TOTAL GENERAL	440 083				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours		1 280			1 280
Sur comptes clients	3 390	326	3 390		326
TOTAL	3 390	1 606	3 390		1 606
TOTAL GENERAL	3 390	1 606	3 390		1 606
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 606	3 390		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	65 143	65 143	
Clients douteux ou litigieux	363	363	
Autres créances clients	20 264	20 264	
Personnel et comptes rattachés	62	62	
Impôts sur les bénéfices	43 027	43 027	
Taxe sur la valeur ajoutée	47 104	47 104	
Divers état et autres collectivités publiques	3 977	3 977	
Débiteurs divers	110 540	110 540	
Charges constatées d'avance	79 934	79 934	
TOTAL	370 413	370 413	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 721 045	3 721 045		
Personnel et comptes rattachés	85 082	85 082		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	144 920	144 920		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 017	9 017		
Autres impôts taxes et assimilés	71 937	71 937		
Groupe et associés	1 732 283	1 732 283		
Autres dettes	6 645	6 645		
TOTAL	5 770 929	5 770 929		

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	4 800			4 800

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
fonds commercial	50 000			50 000	
Total	50 000			50 000	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Licence et logiciel	4 103	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

(Code du Commerce Art. R 123-196 1°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Evaluation des amortissements

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(Code du Commerce Art. R 123-196 4°; PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126 592
Dettes fiscales et sociales	206 377
Total	332 969

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	79 934
Total	79 934

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5047 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 531-2/9)

Engagements financiers

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Engagement en matière de pensions et retraites

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Les hypothèses retenues pour le calcul des indemnités fin de carrière sont les suivantes:

- Table de mortalité : table de mortalité TV 88/90
- Taux d'actualisation : 2%
- Progression réelle des salaires : 2%
- Taux de rotation du personnel : 10%

La dette actuarielle s'élève à 124849 euros.

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2014, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 705.56 heures.



LP
Société d'Audit
10 rue de la Gare
22600 Loudeac

Commissaires aux Comptes
Experts Comptables
• Damien POLLIB
• Claude PRESNEDA

SAS LOUARMOR

21 boulevard de la Gare

22600 LOUDEAC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice de douze mois clos le 31 décembre 2014

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société LOUARMOR, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le cas échéant sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne :

- La valorisation des stocks de marchandises,
- La réalité du chiffre d'affaires.

Par ailleurs, l'entité bénéficie du soutien financier de son principal associé, la société ITM ALIMENTAIRE OUEST, par le biais d'avances en compte courant. Ce soutien financier lui permet de garantir la continuité de son exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part l'observation suivante :

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement sont incomplètes dans le rapport de gestion et ne respectent pas les critères prévus à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code.

En outre, nous vous rappelons que, suite à la perte de la moitié du capital social, vous ne disposez plus que de deux exercices pour reconstituer vos capitaux propres. A l'expiration de ce délai, nous attirons votre attention sur les risques qui en découleront pour votre société, à savoir que tout intéressé pourra en demander la dissolution en justice

Fait à Vannes,
Le 11 juin 2015

L2P AUDIT
Le commissaire aux comptes,



Damien POLLIE

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

1 2

Durée de l'exercice précédent⁴ :

1 2

Neant ☐

QUADRATUS Informaticus

Désignation de l'entreprise : SAS LOUARMOR

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 48 000.....)	DA		48 000		48 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB					
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC					
	Réserve légale (3)	DD					
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE					
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF					
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG					
	Report à nouveau	DH		(1 506 761)			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		(1 337 071)		(1 506 761)	
	Subventions d'investissement	DJ					
	Provisions réglementées *	DK					
	TOTAL (I)	DL		(2 795 832)		(1 458 761)	
	Autres fonds propres	DM					
	Avances conditionnées	DN					
Autres fonds propres	TOTAL (II)	DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP					
	Provisions pour charges	DQ					
	TOTAL (III)	DR					
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS					
	Autres emprunts obligataires	DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU					
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		1 732 283		1 724 063	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		1 086		517	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		3 721 045		3 002 376	
	Dettes fiscales et sociales	DY		310 956		282 556	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ					
	Autres dettes	EA		6 645		6 436	
	Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB					
RENTES	TOTAL (IV)	EC		5 772 015		5 015 947	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		2 976 183		3 557 186	
	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B					
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C					
RENTES	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1D					
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1E					
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EF					
		EG		5 772 015		5 016 464	
		EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

L2P AUDIT
 Commissariat aux comptes

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS LOUARMOR		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	11 093 439	FB		FC	11 093 439		
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF			
		FG	129 862	FH		FI	129 862		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	11 223 301	FK		FL	11 223 301		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	14 978		
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 575		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	11 240 855	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	9 544 798	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	105 090	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	17 704	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	1 054 089	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	120 721	
	Salaires et traitements*						FY	854 271	
	Charges sociales (10)						FZ	277 803	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions						GA	440 083
								GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	1 606
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	30 201	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	12 446 367	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(1 205 512)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	3 439	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	3 439	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						QQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	171 087	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	171 087	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(167 648)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(1 373 160)		

L2P AUDIT
Commissariat aux comptes

Désignation de l'entreprise : SAS LOUARMOR

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	48 109		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	850		550
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	48 959		550
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	55 897		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			99 300
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	55 897		99 300
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(6 938)		(98 750)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(43 027)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	11 293 253		9 462 499
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	12 630 324		10 969 260
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(1 337 071)		(1 506 761)
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont $\left\{ \begin{array}{l} \text{produits de locations immobilières} \\ \text{produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)} \end{array} \right.$	HY			
	(3) Dont $\left\{ \begin{array}{l} - \text{Crédit bail mobilier *} \\ - \text{Crédit bail immobilier} \end{array} \right.$	IG			
		HP			
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	A1	11 588		16 534
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

L2P AUDIT
Commissariat aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 976 182.52 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 11 223 300.96 Euros et dégageant un déficit de 1 337 071.18- Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction de l'impôt sur les sociétés un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi). La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le montant du CICE est de 43027 euros.

Le CICE a été utilisé à l'investissement et à l'amélioration du fonds de roulement

L2P AUDIT
Commissariat aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	54 103		
Terrains	11 542		
Installations générales agencements aménagements des constructions	308 497		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	199 123		5 000
Installations générales agencements aménagements divers	859 122		5 440
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	492		
TOTAL	1 378 777		10 440
Prêts, autres immobilisations financières			65 143
TOTAL			65 143
TOTAL GENERAL	1 432 879		75 582

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			54 103	54 103
TOTAL				
Terrains			11 542	11 542
Installations générales agencements aménagements constr.			308 497	308 497
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			204 123	204 123
Installations générales agencements aménagements divers			864 562	864 562
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			492	492
TOTAL			1 389 216	1 389 216
Prêts, autres immobilisations financières			65 143	65 143
TOTAL			65 143	65 143
TOTAL GENERAL			1 508 462	1 508 462

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	823	1 037		1 860
TOTAL				
Terrains	1 170	1 602		2 772
Installations générales agencements aménagements constr.	82 770	102 161		184 931
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	42 672	53 529		96 201
Installations générales agencements aménagements divers	227 059	281 589		508 648
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	133	165		298
TOTAL	353 805	439 046		792 851
TOTAL GENERAL	354 628	440 083		794 711

L2P AUDIT
Commissariat aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 037				
Terrains	1 602				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	102 161				
Instal.techniques matériel outillage indus.	53 529				
Instal.générales agenc.aménag.divers	281 589				
Matériel de bureau informatique mobilier	165				
TOTAL	439 046				
TOTAL GENERAL	440 083				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours		1 280			1 280
Sur comptes clients	3 390	326	3 390		326
TOTAL	3 390	1 606	3 390		1 606
TOTAL GENERAL	3 390	1 606	3 390		1 606
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 606	3 390		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	65 143	65 143	
Clients douteux ou litigieux	363	363	
Autres créances clients	20 264	20 264	
Personnel et comptes rattachés	62	62	
Impôts sur les bénéfices	43 027	43 027	
Taxe sur la valeur ajoutée	47 104	47 104	
Divers état et autres collectivités publiques	3 977	3 977	
Débiteurs divers	110 540	110 540	
Charges constatées d'avance	79 934	79 934	
TOTAL	370 413	370 413	

L2P AUDIT
Commissariat aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 721 045	3 721 045		
Personnel et comptes rattachés	85 082	85 082		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	144 920	144 920		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 017	9 017		
Autres impôts taxes et assimilés	71 937	71 937		
Groupe et associés	1 732 283	1 732 283		
Autres dettes	6 645	6 645		
TOTAL	5 770 929	5 770 929		

Composition du capital social

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	4 800			4 800

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
fonds commercial	50 000			50 000	
Total	50 000			50 000	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Licence et logiciel	4 103	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

(Code du Commerce Art. R 123-196 1°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

L2P AUDIT
Commissariat aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Evaluation des amortissements

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(Code du Commerce Art. R 123-196 4°; PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

L2P AUDIT
Commissariat aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126 592
Dettes fiscales et sociales	206 377
Total	332 969

Charges et produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	79 934
Total	79 934

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5047 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 531-2/9)

Engagements financiers

(Code du Commerce Art. R 123-196; PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

L2P AUDIT
Commissariat aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Engagement en matière de pensions et retraites

(Code du Commerce Art. R 123-197; PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Les hypothèses retenues pour le calcul des indemnités fin de carrière sont les suivantes:

- Table de mortalité : table de mortalité TV 88/90
- Taux d'actualisation : 2%
- Progression réelle des salaires : 2%
- Taux de rotation du personnel : 10%

La dette actuarielle s'élève à 124849 euros.

Droit individuel à la formation

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie, au 31/12/2014, le volume d'heures de formation cumulées relatif aux droits acquis et non exercés est de 705.56 heures.

L2P AUDIT
Commissariat aux comptes